



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le Comité permanent pour le ministère responsable tient sa réunion inaugurale

28 février 2020, Ottawa – La réunion inaugurale du Comité permanent pour le ministère responsable et la protection des personnes mineures et vulnérables de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a eu lieu récemment à Ottawa. La première structure permanente du genre au sein de la CECC, le Comité permanent compte un total de 16 membres, dont quatre évêques, des victimes-survivants et des experts en protection de l'enfance, en psychologie et en droit (canonique et civil). La réunion des membres du Comité permanent constitue un nouveau pas pour l'Église au Canada dans son engagement à réparer les graves dommages causés par les abus sexuels aux victimes et à leurs familles, et à assurer la sécurité de tous les milieux de pastorale.

« Je suis reconnaissant envers les membres du Comité permanent, qui apportent à nos discussions une riche expertise professionnelle et personnelle », a dit Mgr J. Michael Miller, C.S.B., président du Comité permanent. « Il ressort clairement de notre première réunion que les membres désirent ardemment travailler pour réaliser de véritables changements pour empêcher que des abus ne se reproduisent, en plus d'exercer leur rôle vital de promoteurs de la guérison des victimes-survivants. »

Bien qu'il ne soit pas une instance décisionnelle, le Comité permanent aidera et conseillera la CECC sur le maintien de ses lignes directrices nationales, [Protection des personnes mineures contre les abus sexuels : Appel aux fidèles catholiques du Canada pour la guérison, la réconciliation et la transformation](#) (2018). Il recueillera les informations les plus récentes fondée sur des données

[En savoir plus]

2.

probantes, cernera les questions émergentes et identifiera les meilleures pratiques. Il traitera des questions relatives à la guérison et à la prévention, agira comme groupe de rétroaction et forum consultatif, et recommandera des priorités et des initiatives à envisager par les instances compétentes de la CECC.

Pour plus de renseignements concernant le Comité permanent pour le ministère responsable et la protection des personnes mineures et vulnérables et les efforts constants de l'Église pour prévenir les abus et protéger les personnes mineures et vulnérables, veuillez visiter

<https://www.cccb.ca/site/frc/commissions-comites-et-conseil-autochtone/comites-permanents/responsible-ministry-and-the-protection-of-minors-and-vulnerable-persons>.

- 30 -

Lisa Gall

Coordonnatrice des communications

Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC)

Courriel : communications@cecc.ca

Téléphone : 613-241-9461, poste 225